

DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Frasne
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
07 FEVRIER 2018 / Affiché 09/02/2018

L'an deux mille dix-huit, le 07 février à 20h heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Patrick LIEGEON

Etaient présents : JOURDIN Dimitri, BERGER Mickaël, VUILLARD Maurice, FAGIANI Patricia, REMONNAY, Sylvain, PACQUELET Daniel, LIEGEON Patrick,

Etaient absents excusés : VIONNET Cindy donnant procuration à BERGER Mickaël, COUTURIER Mathilde donnant procuration à PACQUELET Daniel, CANNELLE Frédéric donnant procuration à REMONAY Sylvain

Absent non excusé : ILLICETTO Olivier

Secrétaire de séance : VUILLARD Maurice

Le compte rendu de la séance du 07 janvier 2018 est adopté à l'unanimité, après les rectifications suivantes :

- Sur proposition de M. VUILLARD : le bilan de l'extinction de l'éclairage public de nuit sur 7 mois en 2017 a permis d'économiser 8 700KW soit environ 800 €
- Concernant les travaux d'éclairage public, le marché n'est pas encore attribué, il conviendra de réaliser d'autres consultations.

BUDGET FINANCES.

Le conseil municipal autorise le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des prévisions 2017, ceci dans l'attente du vote des budgets 2018.

Admission en non-valeur :

Le conseil donne son accord pour l'admission en non-valeur de créances impayées de 2009 et 2013, pour un total de 189 €

Fiscalité :

Information sur les nouvelles règles concernant la taxe d'habitation.

Réduction de la pression fiscale par la baisse des valeurs locatives. Une étude sera demandée à la DGFIP pour en mesurer l'impact.

ECONOMIE TOURISME

Le nouveau logiciel de gestion du camping et l'installation des barrières : en cours de réalisation

Les 2 camions pizza seront présents pendant la période d'ouverture du camping (uniquement en 2018).

PATRIMOINE URBANISME

Eglise : mise en place d'un appareil de chauffage permettant le séchage des plâtres.

Travaux électriques en cours, par l'entreprise GUYON VILLEMAGNE.

Dossier ICM : le dossier a été confié à Groupama, qui nous propose la nomination d'un expert pour réalisation d'une contre-expertise.

Hôtel MONNOT : le dossier suit son cours.

La longueur de la voirie communale est identique à 2017.

P.L.U : Une synthèse du rapport du commissaire enquêteur est présentée.

L'enquête s'est déroulée durant 32 jours, 22 observations ont été déposées et 28 pièces enregistrées.

Une réunion avec les personnes publiques associées doit avoir lieu courant mars 2018,

EDUCATION LIEN SOCIAL

Le conseil prend connaissance de la demande de subvention de l'école Ste Jeanne Antide, pour un voyage scolaire. Une élève de primaire bénéficiera d'une aide de 40€, comme prévu dans la délibération du mois d'octobre 2017, pour l'année scolaire 2017/2018.

AGRICULTURE BOIS FORET

Sur proposition de l'ONF, le conseil valide le programme de travaux sylvicole. Le choix de l'entreprise chargée des travaux se fera au conseil de mars, après une consultation.

Dans le cadre du programme de développement rural de Franche Comté, un programme d'aide pour la mise en valeur des espaces pastoraux a été mis en place (programme de la Région Bourgogne Franche Comté).

Les informations sont disponibles en mairie.

EAU

Une fuite rue du Saugeon a été repérée et réparée.

QUESTIONS DIVERSES

Le remaniement du cadastre aux Grangettes est en voie de finalisation.

Les fréquences de la TNT changent le 24 avril 2018

Canoés : ils doivent être retirés des racks pendant la saison hivernale afin d'éviter leur détérioration et permettre l'entretien du site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Le Maire, Patrick LIEGEON.

